

ABONNEMENT.

Saumur : 30 fr.
Paris : 35 fr.
Trois mois : 10 fr.

On s'abonne :

Au Bureau du Journal
ou par envoi en mandat
sur la poste.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclamations... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la reproduction,

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

28 Novembre 1882.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Séance du 27 novembre. — La séance, en dehors de la question spéciale — le budget du ministère de la guerre — qui s'y traite, n'offre que fort peu d'intérêt.

M. Tenot parle d'abord, sur l'armement, qu'il voudrait voir améliorer, ce à quoi le général Billot répond en annonçant que l'administration de la guerre fait en ce moment des expériences sur un fusil à répétition.

En discussion la plus approfondie s'engage sur l'établissement des Invalides et sur l'opportunité de le maintenir ou de le supprimer.

La commission ayant demandé une réduction de 400,000 francs sur le crédit de 796,000 francs affecté à l'hôtel des Invalides, M. le ministre de la guerre combat cette réduction par le motif qu'elle contraindrait les invalides actuels à se retirer au sein de familles dénuées de ressources ou même à l'hôpital.

MM. Bizarrelli et Margaine parlent pour la suppression.

M. le baron Reille demande que l'on permette aux invalides de mourir dans leur condition actuelle et dans leurs uniformes.

M. Laisant, rapporteur, soutient la réduction de crédit proposée par la commission.

Le rapporteur conclut à la suppression de l'hôtel des Invalides.

M. le ministre de la guerre monte de nouveau à la tribune.

Le projet de la commission est mis aux voix.

Votants, 166 pour, 198 contre, 268.

Le projet de la commission est repoussé (mouvements divers dans la Chambre).

Le chiffre de 796,000 fr. demandé par le gouvernement pour l'entretien, en 1883, de

l'hôtel des Invalides, est alors mis aux voix et adopté.

M. Villiers réclame une amélioration du sort des gendarmes.

M. le ministre de la guerre répond qu'il tiendra compte de ce vœu dans le budget de l'an prochain.

Les chapitres relatifs aux dépenses de la guerre sont votés.

MM. Cunéo d'Ornano et Janvier de la Motte demandent qu'un article additionnel au budget ordinaire du ministère de la guerre prévoie les dépenses de l'occupation de la Tunisie.

NOS EMBARRAS FINANCIERS.

La commission du budget a tenu séance pour essayer de se mettre d'accord avec M. Hérisson, ministre des travaux publics, et surtout pour se reconnaître dans les chiffres présentés.

On sait que M. Hérisson estime le coût des travaux projetés à 9 milliards 200 millions, un joli chiffre pour une nation qui a déjà une dette de trente milliards ! D'autres abaissent ce coût des travaux à 7 milliards.

D'où vient cet écart ?

La commission, après examen, a reconnu qu'il provenait : 1° de ce que le gouvernement a compris dans le plan Freycinet un certain nombre de lignes exécutées par les Compagnies et dont le remboursement à ces Compagnies doit se faire sur le budget ordinaire ; 2° de ce que figurent au plan un certain nombre de lignes classées dans le plan primitif, mais que la Chambre n'a point encore votées ; 3° de ce que le gouvernement a compris dans son devis les travaux des ports et des canaux qui n'ont point encore été admis par les Chambres.

En retranchant ces travaux, on diminue, en effet, le devis de deux milliards environ. C'est ce que la commission a décidé. Mais il est facile de démontrer que, sur ce point, cette diminution n'est qu'apparente, et que si on décharge le budget extraordinaire, on

charge d'autant le budget ordinaire, et vice versa.

Qu'importe, en effet, que le remboursement aux Compagnies d'un certain nombre de lignes à construire doive être pris sur le budget ordinaire au lieu d'être pris sur le budget extraordinaire ? Il faudra toujours les payer. Le contribuable n'a pas à faire ces distinctions subtiles : les emprunts et les impôts sortent toujours de sa poche ; et sous une forme ou sous une autre, c'est toujours lui qui est gravé.

En second lieu, comment et pourquoi négliger les travaux des ports et des canaux ? N'est-il pas question depuis longtemps du grand canal du Rhône, et d'améliorations urgentes à apporter aux ports de Toulon, de Cherbourg et de Brest ?

Que les dépenses soient prévues d'un bloc ou réparties sur plusieurs budgets, en somme on arrive au même résultat, un chiffre de 9 milliards 200 millions indiqué par M. Hérisson.

Si on équilibre tant bien que mal le budget de 1883, ce qui n'est pas fait encore, il faudra nécessairement reporter les dépenses à une autre année. En un mot, si on n'a pas de déficit en 1883, on en aura un plus grand en 1884 et les années suivantes.

Nous ne comprenons donc pas le calcul de la commission du budget, qui croit parer aux difficultés financières du jour en supprimant ou plutôt en ajournant des travaux qui seront nécessaires demain, beaucoup plus nécessaires même que bien des lignes d'intérêt local proposées au bénéfice électoral de quelques députés.

N'oublions pas encore que le chiffre de la dette flottante se monte à deux milliards environ. En reportant le déficit prévu et le déficit à prévoir sur cette dette, on l'augmente dans des proportions considérables, et il faudra recourir à un emprunt pour y faire face. Or, l'emprunt est une nouvelle charge pour le pays déjà grevé outre mesure, d'autant qu'il entraîne avec lui chaque année le service de l'intérêt, et qu'il faudra forcer l'impôt pour en trouver les moyens.

Depuis que nos finances sont entre les

mains de la bande républicaine, elles semblent vouées au pillage. C'est à qui inventera une occasion de gaspiller nos trésors. Aux dépenses insensées qui sont faites, M. de Freycinet, instrument de MM. Léon Say et Gambetta, ses complices, est venu ajouter ce plan colossal de travaux publics, où tous les ingénieurs vont trouver des places et de l'ouvrage, mais qui entraîne pour nos budgets des charges gigantesques.

Il est très-bon d'ouvrir des chantiers et de créer de nouvelles voies de communications, mais encore faut-il le faire avec mesure, sous peine d'entreprendre une œuvre stérile. A quoi serviront en effet ces travaux, si dans un an, dans deux ans, le gouvernement se trouve à court de ressources et obligé de les suspendre faute d'argent ?

Cette éventualité ne doit pas paraître invraisemblable. Qu'il se présente une crise politique, — et nul ne nierait qu'elle soit possible, — les embarras financiers surgiront immédiatement et le Trésor se trouvera en face de la banqueroute.

Chronique générale.

On nous annonce une fédération des prolétaires français et des prolétaires anglais. Les organes démocratiques nous font savoir avec une certaine pompe que Paris sera le théâtre de cette conjuration internationale contre le capital. Il ne s'agit plus, comme il y a dix ans, d'une association secrète et de ramifications mystérieuses ; le travail public et général de concentration s'opère au grand jour ; le programme s'affiche ouvertement. On proclame hautement que les deux éléments de la production industrielle et agricole, le capital et le travail, qui fructifient ensemble, ne doivent pas bénéficier ensemble ; que seul un de ces agents, le travail, doit confisquer pour son avantage exclusif la jouissance et le profit de la production. Et, pour le triomphe de cette injuste théorie, les intérêts aveuglés s'unissent aux passions malsaines : et les solidarités inter-

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LA FILLE A JACQUES

Par CHARLES DESLIS.

V

Il y avait tant de calme, tant de placidité dans l'atmosphère, dans la voix de Jacques, que Louvard, tout d'abord anxieux, se reprit à l'espoir d'un retour amical, hospitalier.

— A la bonne heure ! dit-il en venant s'asseoir après de la table sur laquelle Antoinette posait une lumière, à la bonne heure, tu te souviens... tu ne me renvoies plus... Il est vrai que tu sais maintenant que j'ai le sac. Oh ! ce n'est pas un reproche... tout le monde en ferait autant... la loi de nature.

Jacques l'avait laissé dire. Debout, en face de lui, le sourcil froncé, la physionomie impénétrable, il le regardait fixement, étrangement.

— Ainsi, questionna-t-il enfin, ainsi c'est donc bien toi qui as volé le sac ?

Le misérable, après un regard circumspect, mystérieusement, presque avec orgueil :

— Oui.

Jacques ne put contenir un geste menaçant.

— Ne frappe pas, mais écoute... Écoutes-tu ?

— Parle.

Et Jacques s'assit de l'autre côté de la table.

Après tous les préludes oratoires, Louvard s'expliqua ainsi :

— J'ai eu des torts. Mais enfin, voyons, si nous avons été malheureux, maladroits, ce n'est pas ma faute, et je l'apporte une revanche. Ah ! ah ! ce mot-là te fait dresser l'oreille... Tu souris... tu ne me croyais pas si généreux ?... Mais, mon bonhomme, si je ne garde pas le magot pour moi tout seul, si je veux bien l'associer... dans une certaine proportion... c'est que j'ai besoin de toi. Faut pas m'en vouloir... c'est encore dans la nature. Cache ton ami... donne-lui les moyens de fuir. Fuyons ensemble. L'union fait la force ! Je te promets des millions. Oui, ce que j'ai là, bagatelle !... un simple enjeu. Le noyau... le pépin... la graine... faut semer, multiplier. J'ai ma combinaison, tout un plan d'agriculture !

Jacques, un coude sur la table, une main sur le genou, restait immobile et muet. Louvard avait beau faire, il n'en obtenait pas un mot, pas un regard, ce qui ne laissait pas que de lui causer une certaine angoisse.

— Hum ! hum !... reprit-il. J'espère que tu n'as pas oublié notre excursion de l'autre côté du Rhin ?... là-bas... dans les casinos, kurshalls et

autres tripots allemands ?... Ils m'ont revu, moi ; j'ai bissé le pèlerinage... piquant la carte, étudiant, calculant, cherchant... et là, d'une façon mathématique, j'ai trouvé le secret de gagner toujours !

— Toi ?

Jacques releva la tête. Une flamme soudaine s'était allumée dans ses yeux.

L'ancien joueur se réveillait en lui.

Comme pressant le péril, Antoinette, qui jusqu'alors était restée à l'écart, se rapprocha peu à peu de son père.

Enchanté d'avoir frappé juste, certain d'être écouté maintenant, Louvard poursuivit :

— Ce n'est plus une illusion, ce n'est plus un leurre. Je te le répète, des millions ! Nous allons faire sauter toutes les banques. Comme première mise de fonds, que demandait mon système ? une centaine de mille francs. Je suis venu jouer Bruno le filateur à Pont-l'Évêque, et je les ai... Filons... il me tarde d'être au tapis vert !

— Mais, observa Jacques, celui que tu as volé...

— Le patron ? Tu te plains... Qu'à ça ne tienne. Je connais ses affaires. Cet argent-là ne le savait qu'à demi ; il y gagnera plus encore que nous. Suis mon raisonnement. Une barque que tu vas dénicher quelque part nous conduit, cette nuit même, au Havre. A cinq heures du matin, départ du paquebot britannique. D'Albion au trente-et-quarante vingt-quatre heures. En quelques tailles

l'argent du père Aubertin aura fait des petits. Nous lui retournerons, doublé, triplé, quadruplé... Son petit million aussi, quoi ! Il nous remercie, nous bénit... Qui est-ce qui nous disait donc que nous l'avions volé ?... Nous sommes ses bien-faiteurs !

Il s'était levé, regardant son hôte qui le regardait aussi, mais avec un effrayant sourire.

— Eh bien, balbutia-t-il tout étonné, tout alarmé, eh bien donc !... qu'est-ce qui te prend, Jacques ?

Jacques s'était redressé, le front haut, le regard dominateur.

— Cet argent, ce portefeuille... donne... il me le faut... je le veux...

— Pour toi seul ! tu veux tout !... Ah ! Jacques... Jacques... Mais réfléchis donc, à ton tour, tu aurais besoin de moi... Voyons, je suis raisonnable... part à deux... la moitié.

— Misérable ! répondit enfin Jacques en lui mettant la main sur l'épaule, en le contraignant à se rasseoir tout grelottant de peur, tout affaissé, comme applai sur sa chaise, misérable, qui ne peut supposer que le mal ! Mais sache-le donc, comprends-le donc, tu n'as pu que m'égarer, me pervertir un instant. Malgré la dépravante influence, malgré mon crime d'un jour, malgré le châtiement, la prison, la misère, malgré tout, Jacques Morand est resté un honnête homme.

nationales s'établissent à travers les frontières.

Une pareille alliance est assurément grosse de périls; elle constituerait, en se généralisant, une ligue alarmante, une menace prochaine contre la propriété, c'est-à-dire contre une condition vitale et nécessaire de la société.

Les radicaux du quartier Saint-Antoine ont adressé une lettre de convocation à M. Gambetta, l'invitant à assister à un banquet qu'ils donneront, le 3 décembre, pour célébrer l'anniversaire de la mort du représentant du peuple Baudin.

Mentionnons un bruit, rapporté par la France, et dont tous les journaux se sont fait l'écho :

M. Gambetta aurait choisi le général Campenon comme candidat à la succession de M. Grévy.

Le Paris raconte que M. Andrieux aurait porté indécemment à Madrid le ruban de chevalier de la Légion d'Honneur sous le ministère Freycinet.

Ce ministère étant renversé, M. Andrieux accourut à Paris, confessa sa faute et supplia M. de Freycinet de le décorer. M. de Freycinet eut pitié de lui et le décora le 3 ou le 4 août, mais en oubliant de faire antidater le décret.

Un fait assez singulier s'est produit au cours du trajet de retour de M. Cocheret et des députés des Bouches-du-Rhône qui revenaient de Marseille.

A quatre kilomètres au-dessus de Valence, un projectile, qui n'a pu être retrouvé, a pénétré à travers la glace du compartiment qui suivait immédiatement celui dans lequel se trouvaient les voyageurs officiels.

Le projectile a fait un trou rond exactement semblable à celui que ferait la balle d'un revolver. Il était dix heures du soir environ.

Arrivés à Lyon à l'arrêt MM. Cocheret père et fils, Rouvier, Saint-Martin et Clovis Hugues ont été prévenus du fait par les deux voyageurs qui se trouvaient dans le compartiment en question. La gendarmerie et le chef de gare ont été en même temps prévenus.

Un commencement d'enquête a été ouvert.

Il en résulterait, d'après explication du chef de gare, que ce pourrait bien être une petite pierre qui, prise par la roue en mouvement, a été projetée en l'air, puis est retombée obliquement contre la glace du compartiment.

Cette enquête sera du reste continuée.

#### LE VOL DE SAINT-DENIS.

Depuis longtemps déjà on signalait des vols sacrilèges dans les églises des environs de Paris, et, jusqu'à présent, la police n'a

pu mettre la main sur la bande de malfaiteurs. Jeudi, les voleurs ont rendu visite à la basilique de Saint-Denis, et c'est au trésor même de l'antique cathédrale qu'ils se sont adressés.

D'après les constatations faites par les autorités, les auteurs de ce vol hardi devaient avoir une connaissance exacte des lieux. On se rappelle les fouilles pratiquées par M<sup>me</sup> Cailhava, la sorcière, avec l'autorisation du gouvernement, dans les caveaux de la basilique, et les espérances que M. Duvaux fondaient sur le pouvoir de la baguette magique de cette moderne magicienne.

Pendant que ces travaux insensés s'exécutaient, des individus ont pu se mêler aux ouvriers, étudier les lieux et préparer l'acte qu'ils ont accompli avec tant d'audace. C'est donc le gouvernement qui serait responsable du vol commis; c'est peut-être grâce à sa légèreté et à sa bêtise que des malfaiteurs ont pu découvrir un trésor beaucoup plus réel que ceux rêvés par M<sup>me</sup> Cailhava.

Jeudi soir, entre cinq et sept heures, pendant le dîner des gardiens, des individus sont entrés dans l'église, ont escaladé la balustrade qui ferme l'entrée du chœur; puis, à l'aide de pinces, ils ont forcé quatre portes et brisé une vitrine contenant le trésor, objets provenant de la munificence des souverains et offerts par de grandes familles de France.

La valeur artistique des objets volés est incalculable.

On a retrouvé à terre quelques-unes des pierres fines qui entouraient le grand ostensor, don de Napoléon I<sup>er</sup> au chapitre, et qui nécessitait trois chanoines pour le porter. Il est probable que les voleurs l'auront brisé pour l'enlever.

M. Lanet, commissaire de police, informé par le veilleur de nuit, qui avait trouvé ouverte la grille fermée par lui, s'est immédiatement transporté sur les lieux.

On a ramassé une immense pince-monseigneur à la porte de la basilique et un lévrier à la porte des tombeaux des rois, qui n'a pu être forcé. Sur les dalles, on a trouvé quelques morceaux de viande destinés à détourner l'attention du chien qui accompagne le veilleur.

Des témoins sont venus dire qu'on avait remarqué une voiture qui a stationné du côté de la maison de la Légion d'Honneur, à l'heure où le vol se commettait, et, devant la porte de la sacristie, on a découvert un bout de bougie qui avait été dans une lanterne, peut-être une des lanternes de cette voiture.

M. Guillot, juge d'instruction, et M. Macé, chef de la police de sûreté, se sont rendus à Saint-Denis. Pendant quarante-huit heures, la police a été en mouvement. Les services des gares des chemins de fer et de l'octroi ont été prévenus aussitôt.

Les voleurs devaient être au nombre de trois au moins.

M<sup>me</sup> Cailhava a été invitée à donner les noms des individus qu'elle a employés dans ses fouilles infructueuses.

## ÉTRANGER

Les journaux allemands s'occupent depuis quelques jours du voyage de M. de Giers à Berlin, voyage auquel ils attachent une grande importance. Les uns ont parlé d'une entente contre-révolutionnaire, les autres de la reconstitution de l'alliance des trois empereurs. Les deux hypothèses peuvent être admises, car elles ne s'excluent nullement l'une et l'autre.

Il est difficile de supposer que le ministre de Russie et le chancelier allemand n'aient pas parlé dans leur entrevue, l'un du nihilisme, l'autre du socialisme, et qu'ils n'aient pas avisé aux moyens de surveiller les complots et de prévenir les attentats.

Nous en dirons autant de la triple alliance qui, dans l'état de l'Europe, est une garantie de paix et une force pour les trois puissances. Il est rationnel que l'empereur Alexandre III veuille la renouer, et suive en cela la politique de son père.

La Gazette de Cologne n'hésite pas à voir dans le voyage de M. de Giers une preuve que la Russie se détache de plus en plus de la France, « ce cadavre auquel on ne peut pas s'offrir », pour se rapprocher de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie.

Ce qui donne encore du crédit à cette supposition, c'est que l'Egyetertis, de Pesth, prétend que le voyage de M. de Giers à Varsina a été négocié par le comte Kalnocky, ambassadeur d'Autriche à Saint-Petersbourg.

#### On télégraphie de Vienne :

« Répondant aux ministres qui le félicitaient sur le rétablissement de l'ordre à Vienne, l'Empereur a déclaré qu'il comptait sur le patriotisme et le dévouement du peuple, mais que ni empereurs ni rois n'étaient exempts des tentatives d'assassinat et de complots du radicalisme.

» Tant que le socialisme trouvera un abri chez certaines nations, la sécurité de l'ordre public sera menacée dans tous les Etats de l'Europe.

» C'est une allusion directe à l'impunité dont jouissent les réfugiés politiques en Angleterre et en Suisse.

Des arrestations assez nombreuses ont été faites en Espagne, à Malaga, à Grenade, à Xérès, à Séville et à Barcelone.

Dans le conseil des ministres, qui a eu lieu jeudi sous la présidence du roi Alphonse, on a dû s'occuper des menées socialistes dans les provinces de l'Est et du Sud de la péninsule. Là, le socialisme et l'Internationale ont de nombreux adhérents, et comme les campagnes souffrent d'une série de mauvaises années, les populations mécontentes sont toutes disposées à la révolte.

Le gouvernement espagnol a lieu d'être inquiet de la situation.

## REVUE FINANCIÈRE.

Le marché qui restait hésitant, il y a huit jours, a vu tout à coup s'opérer un brusque revirement. Les rentes ont donné le signal de la reprise et dès lors toutes les valeurs ont suivi le mouvement.

Les vendeurs, victorieux durant quelques jours, sont traqués par les haussiers; il est donc permis d'espérer que la reprise à laquelle nous assistons sera de quelque durée.

Le 3 0/0, resté à 79.85 la semaine dernière, est arrivé à 80.40. Sur l'amortissable on s'est élevé de 80.35 à 80.85. Quant au 5 0/0, il s'est amélioré de 52 cent. à 114.32.

Le groupe des fonds étrangers n'est pas aussi animé.

La plupart de ces valeurs sont délaissées pour nos fonds français, et il faut avouer que la spéculation agit sagement en se portant sur nos rentes.

L'attitude du marché des Sociétés de crédit est excellente.

Toutes sont plus ou moins en avance sur la clôture de la semaine dernière, disons qu'au comptant les transactions ont été aussi suivies qu'à terme.

La Banque de France, bien qu'avec un bilan peu satisfaisant, puisque l'encaisse a perdu près de 15 millions dont 5 en or, a progressé de 5,205 à 5,315.

La Banque de Paris, cotée 1,045 il y a huit jours, est à 1,075, avec des demandes qui ramèneront des cours plus élevés encore.

Le Crédit Foncier, ainsi que nous l'avions prévu tous ces jours, s'est élevé à 1,335.

Le comptant n'a pas négligé de profiter de l'affaiblissement de la spéculation.

Les obligations foncières 4 0/0 sont en faveur auprès des capitaux de l'épargne.

On sait que les garanties sur lesquelles reposent ces valeurs sont de premier ordre, et qu'il est impossible de trouver un placement mieux assis.

La Foncière de France et d'Algérie est à 490.

Elle vaut mieux. La situation de cette société ne laisse rien à désirer.

Parmi les valeurs que l'épargne doit plus spécialement rechercher et mettre en portefeuille, nous devons citer la Banque Centrale de Crédit, c'est-à-dire son action, dont la bonne situation est une garantie pour l'avenir.

Le Lyonnais a gagné 25 fr. à 595.

La Générale est ferme à 605.

Le Suez, après avoir fléchi à 2,365, est en plein mouvement de reprise à 2,460. Les Délégations se sont élevées de 1,277.50 à 1,292.50. Le Panama, resté à 476.25, est à 485.

Bonne tenue des chemins : Lyon, de 1,385 à 1,590; Midi, de 1,175 à 1,195; Orléans, de 1,252.50 à 1,270.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

#### CRUE DE LA LOIRE.

Toutes les prévisions officielles pour la crue de la Loire sont dépassées. D'après une dépêche d'hier, elle ne devait pas dépasser 4 mètres; aujourd'hui mardi (midi), elle est à 4<sup>m</sup> 50 et toujours en croissance.

L'autorité n'a affiché à Saumur aucune dépêche. Le public aurait cependant besoin d'être renseigné.

Les chantiers du pont du chemin de fer sont submergés sur les deux rives, et les travaux sont entièrement suspendus.

#### Les Tramways saumurois.

En lisant, écrit en gros caractères, ce titre : Les Tramways saumurois, les lecteurs de l'Echo vont s'écrier, en poussant un long soupir : « Enfin (et ce n'est pas trop tôt) il va donc pourtant se mettre en route, ces fameux tramways tant de fois annoncés et toujours ajournés ! »

Hélas ! non. Ce n'est point cette bonne nouvelle que je viens annoncer, tant s'en faut, mais bien plutôt vous demander d'où en est la question.

Aurons-nous ou n'aurons-nous pas les tramways ? La chose devient de plus en plus importante à savoir, car il est à craindre que, dans un avenir prochain, nous n'ayons plus de voiture de Fontevault à Saumur.

On ne veut pas se monter à neuf, personne ne veut organiser un nouveau service dans la crainte des tramways. La voiture de Fontevault part bien quelquefois, mais trop souvent la voiture ou les chevaux sont en réparation : cela ne peut durer indéfiniment.

C'est donc un intérêt public, majeur, qui est engagé dans cette solution des tramways; il est temps de se prononcer. Ouï ou non.

On nous remet chaque année au mois d'avril pour commencer les travaux, et les tramways ne paraissent pas plus que l'année Anne; et des malins prétendent tout bonnement que c'est un poisson d'avril. Qu'en est-il ?

Une réponse, s'il vous plaît !

UN HABITANT DE LA CÔTE.

Antoinette saisit vivement la main de son père et la baissa.

— Pierre Louvard, poursuivit-il avec une amère ferveur, tiens, je veux tout te dire, et devant cette enfant, comme moi ta victime. Compromis plutôt que coupable, mais enfin condamné, flétri, je courbai le front sous l'arrêt, j'entrai dans la prison, accablé, anéanti, un être inerte, un idiot. Ce morne désespoir me fit prendre en pitié. On m'entoura de soins, de consolations. Rien ne me ranimait. Mais quand on m'eut dit que la soumission au règlement, l'assiduité au travail méritait commutation de peine, tout aussitôt de l'activité, du zèle, une fiévreuse ardeur. Être libre, c'était revoir mon enfant, ma femme. Ah ! comme je les aimais, comme je me repensais maintenant ! Comment vivaient-elles ? Je ne leur avais rien laissé... rien. Enfin, je sors, j'arrive. Épuisée par les veilles, à bout de forces, Louise se mourait. Elle m'avait attendu pour me léguer sa fille, une sauvegarde. Je cherchai du travail, un emploi. Fatalement, on me reconnut. Partout éconduit, de plus en plus éraintif, j'espérai me confondre dans la foule des ouvriers; là encore, toujours des sourires, des mots insultants. Une invincible terreur s'empara de moi. Il me semblait que ma condamnation était là, imprimée sur mon front, que tous les regards l'y pouvaient lire. Un jour enfin, je me rappelai cette plage, écartée, presque

inconnue, où jadis, au lendemain de mon mariage, j'avais passé quelques jours heureux. Rien que des paysans, des pêcheurs; personne ne saurait ! Et puis, il y avait la mer, au bord de laquelle on trouve à gagner son pain, sans patron, sans associés, sans camarades, seul. J'emportai mon enfant. Je vins ici; j'y vécus, non pas oubliant, mais oublié. De calme, le sommeil conquis par la fatigue, quelques joies, peut-être un peu d'estime... Et te voilà ! Tu veux que je recommence ?... Oh ! non, non... Cet argent volé, je le veux... mais pour le reporter à qui il appartient, pour le lui rendre !

Jacques était superbe d'indignation, de loyauté, de volonté.

Mais c'en était trop pour Pierre Louvard. A l'idée d'une restitution, il se révolta :

— Quoi !... rendre ?... rendre tout ! ah ?... n'isco !... serviteur de tout mon cœur. Au plaisir de ne pas te revoir.

Il voulut s'élaner vers la porte; Jacques lui barra le chemin.

— Ah ! des manières ?... Laisse-moi vivement déguerpir, ou je te supprime.

Un pistolet brillait dans les mains de Pierre Louvard. Il ajusta Jacques. Jacques haussa l'épaulé et se prit à rire.

Le misérable dirigea son arme contre Antoinette.

— Gare à l'enfant !

D'un bond, Jacques fut sur lui, saisit sa main, lui tordit le poignet. Une courte lutte. Le coup parti, séparant les deux hommes. Louvard recula en chancelant, battit l'air des mains et s'affaissa sur lui-même.

— Ah ! bandit !... tu m'as tué !

Antoinette, avec un cri d'effroi, s'était précipitée vers son père. Il la reçut, l'abrita, la cacha dans ses bras, craignant de regarder lui-même.

Durant quelques secondes, profond silence.

Jacques sentait qu'il venait de tuer un homme.

Il sentit aussi que sa fille perdait connaissance; il s'empressa de la porter, évanouie, sur le grabat.

Puis enfin il se retourna, avança la tête, osa un regard.

Adossé contre les fagots, Louvard était assis par terre, immobile, la bouche contractée, les yeux démesurément ouverts, fixes, éteints.

Ce n'était plus qu'un cadavre.

De ses deux mains crispées, il semblait retenir encore le portefeuille, qui sortait à demi de la poche de sa veste.

Sur la poitrine du sang... à la place du cœur.

— Mort ! dit Jacques.

Et, tout frémissant, il regarda autour de lui. Ce mot, ce mot terrible lui semblait avoir réveillé de toutes parts des échos, dans la mesure comme au dehors.

Il alla jusqu'au seuil, et plongeant son regard anxieux dans la nuit.

(A suivre.)

Nous renvoyons la demande à qui de droit, mais nous craignons fort que tout ce retard ne soit dû aux promesses qui ont été faites d'un pont à Montsoreau. Le pont fait tort au tramway, le tramway au pont, et le public reste l'eau à la bouche. De nouvelles élections pourraient bien être favorables à la solution.

**Erratum.** — Dans le compte rendu de l'affaire de Coutures, publié dans notre numéro de dimanche, il s'est glissé une erreur au 3<sup>e</sup> paragraphe, qui doit être rétabli ainsi :

Le 14 juillet, des drapeaux furent apposés à l'extérieur de l'église et sur les murs du presbytère à hauteur accessible. M. le MAIRE les fit enlever lui-même le lendemain 15.

Pour ne point rompre avec ses bonnes habitudes, la Chambre a commencé sa séance de jeudi par l'ouverture d'un nouveau crédit supplémentaire de 440,000 fr. en faveur des victimes du 2 Décembre. C'est-à-dire que le déficit va toujours s'accroissant.

Un député vendéen, M. Bourgeois, a protesté en ces termes :

« Je n'aurais pas demandé la parole, mais au moment où le budget est en souffrance, où nos ministres ont tant de peine à nous apporter un budget en équilibre, je vous demande si on va s'arrêter dans la voie des crédits supplémentaires. Tous les jours on nous apporte de nouvelles demandes ; quand il s'agit des victimes du coup d'Etat, on ne se tient jamais pour satisfait.

Dans la dernière séance, vous avez refusé 40,000 fr. pour l'agriculture en souffrance. (Très-bien ! très-bien ! à droite.) Je m'étonne qu'on vienne vous demander de nouveaux crédits pour les victimes du 2 Décembre, et je voterai contre l'amendement. (Très-bien !)

Malgré cette protestation, le crédit a été voté par 370 voix contre 87, et le citoyen Chevardier a promis même de redemander un autre crédit — toujours extraordinaire — de 400,000 fr. sur l'exercice 1883.

Contribuables, ouvrez vos poches !  
Comme nous l'avons dit hier, MM. Benoit, Bury et Maillé (Alexis) ont voté pour.

ANGERS.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

« Nous apprenons que le juge d'instruction a rendu une ordonnance de renvoi en police correctionnelle dans la poursuite intentée à M. Launay, reporter de *l'Etoile*.

Notre jeune confrère a été cité à comparaître devant le tribunal à l'audience de samedi prochain 2 décembre. L'assignation relève les délits suivants :

Port d'arme prohibée ; outrages et rébellion avec violence et voies de fait envers les agents de la force publique agissant pour l'exécution des lois ; trouble à l'ordre et tapage au cours d'une représentation théâtrale.

M. Lucas est chargé de la défense de M. Launay.

**Une attaque nocturne.** — Nous le disions l'autre jour : Angers n'aura bientôt plus rien à envier à Paris, si les agresseurs nocturnes se mettent de la partie.

C'est ainsi que vendredi, vers minuit, le sieur Jules Paré, garçon de café, descendant paisiblement la rue Fontagnenet, a été l'objet d'une attaque brutale autant que subite. Au moment où il passait devant le numéro 34 de cette rue, un individu, sortant brusquement du corridor de cette maison, se précipita sur lui, et lui asséna avec une violence extrême de rudes coups d'un bâton dont il était armé.

La victime, surprise par cette agression, et n'étant munie d'aucune arme défensive, poussa des cris d'alarme qui attirèrent sur le lieu de la scène plusieurs agents. Malheureusement, comme les carabiniers d'Offenbach, ils arrivèrent... assez à temps pour que le malfaiteur ait pu dévaler.

Comme fiche de consolation pour le blessé, ils verbalisèrent, et une enquête est ouverte en suite de leur procès-verbal. Le signalement du coupable a été fourni, et il faut espérer qu'il ne tardera pas à tomber entre les mains de la justice.

(Journal de Maine-et-Loire.)

**Incidents au Grand-Théâtre.** — Les incidents se succèdent au Grand-Théâtre. Il s'est produit dans la salle samedi soir, à la représentation de la *Favorite*, un véritable tumulte ; de mémoire d'habitué, dit le *Journal de Maine-et-Loire*, on n'avait rien vu de pareil.

Dès le lever du rideau, la salle était boueuse. Au 2<sup>e</sup> acte, M<sup>me</sup> Danglade avait commencé à indisposer le public par ses rires non motivés, et ses colloques avec une personne qui se trouvait dans la salle. Elle avait été rappelée à l'ordre par des sifflets bien mérités.

La colère des spectateurs s'est ensuite déchaînée sur la malheureuse cantatrice en représentation. L'artiste avait interprété vaillamment le 2<sup>e</sup> acte sans exciter ni enthousiasme, ni marques de désapprobation. Au commencement du 3<sup>e</sup> acte, à peine avait-elle terminé son air *O mon Fernand*, que des applaudissements, mêlés de sifflets des mieux nourris, partaient de toutes parts. Bientôt les sifflets dominèrent, ce fut une véritable bordée qui couvrit tout le commencement du duo de la forte chanteuse avec la d'ogazon. La première, émue au dernier point, sortit aussitôt de scène, en proie à un malaise véritable, et bientôt des cris, partant de la coulisse, indiquaient que l'artiste était prise d'une violente attaque de nerfs.

Le rideau baissa ; et alors, les cris, les quolibets s'accroissaient dans la salle. On demandait, sur l'air des *Lampions*, le directeur et le régisseur, qui se gardaient bien de répondre, alors qu'il était si simple de venir demander, dès ce moment, l'indulgence pour cette interruption inopinée de spectacle.

Quoi qu'il en soit, au bout de dix minutes le rideau se levait sur le chœur, qui fut de nouveau couvert par les interpellations bruyantes de toute la salle. Finalement le régisseur, tout de noir habillé, vint expliquer mais non sans peine la situation, et le spectacle put finir sans encombre.

Nous ne nous expliquons guère, dans cette circonstance, la mauvaise humeur du public angevin, ordinairement si débonnaire. M<sup>me</sup> Riff (c'est le nom de la chanteuse) ne méritait pas plus, d'un côté l'ovation en quelque sorte de commande qui la saluait, que l'indignité des sifflets. Elle avait chanté son morceau d'une façon à peu près correcte mais sans éclat, et il semble que les manifestations hostiles aient voulu porter plus loin qu'elle. Nous n'insistons pas davantage et regrettons cet incident qui a jeté un véritable froid sur la représentation.

**LA Foudre.** — Le *Patriote* nous apprend que la foudre est tombée, mardi dernier, sur le moulin du sieur Malin, meunier à la Possonnière au moment où celui-ci venait d'arrêter le mouvement de la machine. Une partie des murs est endommagée. Les dégâts ne dépassent pas 400 fr.

TOURS.

Le tribunal civil de Tours vient de rendre un intéressant jugement dans une affaire pendante entre la municipalité de cette ville et M. Monick, dentiste, relativement à l'apposition de drapeaux et d'enseignes à la porte d'une école. M. Monick, qui occupe l'immeuble en question en bordure sur la rue, réclamait à la loi l'enlèvement des drapeaux et celui des écussons-enseignes, tandis que la ville voulait, naturellement, conserver les uns et les autres. Considérant que les drapeaux changeaient l'aspect de la maison et pouvaient paraître, aux yeux de la clientèle de M. Monick, une réclame commerciale, le tribunal, dit le *Journal d'Indre-et-Loire*, a ordonné l'enlèvement des drapeaux et prononcé le maintien des écussons-enseignes. En outre, le jugement indique que M. Monick n'a pas le droit de se plaindre de l'apposition des enseignes de la ville et dit qu'il y a lieu à référé sur ce point.

LA SAINTE-CÉCILE.

**Chinon.** — La musique municipale de Chinon vient, à l'occasion de la Sainte-Cécile, d'ajouter encore à sa renommée.

Pendant la cérémonie religieuse, différents morceaux, choisis avec un goût délicat, ont été exécutés brillamment.

Au sortir de l'église Saint-Etienne, ces messieurs se sont fait entendre à plusieurs reprises, en accompagnant leur bannière. Il n'y a qu'une voix à Chinon pour féliciter hautement le président de la Société aussi bien que le président honoraire et tous les vaillants exécutants.

ter hautement le président de la Société aussi bien que le président honoraire et tous les vaillants exécutants.

**Fondettes.** — Dimanche, à Fondettes, près Tours, la Sainte-Cécile a été dignement fêtée par la musique, si habilement dirigée par M. Bouveau.

L'église était littéralement pleine. Au nombre des morceaux exécutés, on a particulièrement remarqué une fantaisie sur l'*Africaine*, qui a été interprétée avec une maestria sans égale. M. Bouveau peut produire sa musique partout où il voudra ; dans n'importe quel concours, elle ne passera pas inaperçue.

**Poitiers.** — Il y avait foule dimanche à l'église Montierneuf pour entendre la messe de Weber exécutée par la Société chorale et plusieurs artistes et amateurs, à l'occasion de la fête de sainte Cécile.

Un certain nombre de dames de la ville avaient bien voulu prêter leur concours pour l'exécution de ce chef-d'œuvre qui a été excellente et qui fait grand honneur à la Société chorale et à son chef M. Puisais.

Dans les soli on a surtout remarqué la voix fraîche et étendue et l'excellente méthode de M<sup>me</sup> N... N'oublions pas non plus de mentionner MM. Puisais fils et Texereau qui ont chanté leur partie avec un réel talent.

A l'offertoire, on a entendu un *Ave Maria* pour soprano avec accompagnement de violon, piano et orgue, qui est rempli de qualités symphoniques et a produit grand effet. (*Journal de la Vienne.*)

LES RELIGIEUSES DU BON-PASTEUR D'ANGERS EN ÉGYPTÉ.

La plupart de nos compatriotes ignoraient sans doute que des religieuses du Bon-Pasteur d'Angers étaient allées se fixer en Egypte pour y répandre l'instruction, y exercer la charité et développer ainsi dans ce pays l'influence française.

Le premier établissement fondé au Caire date de 1845 ; il comprit bientôt plusieurs maisons. Depuis cette époque, les religieuses se répandirent à Port-Saïd, à Aden et à Sué. Les enfants dont l'éducation leur fut confiée s'élevèrent à plusieurs mille, et des malades sans nombre recevaient leurs soins.

Grâce à ce dévouement continu, les religieuses du Bon-Pasteur et des autres ordres s'étaient acquies le respect, l'admiration et l'affection des Egyptiens. Elles faisaient aimer la France dans ce pays.

Aussi, lors des récents massacres d'Alexandrie, du Caire et des autres villes, ces femmes généreuses furent-elles épargnées par les Bédouins. Bien plus, quand la digne supérieure du Bon-Pasteur se rendit au camp d'Arabi pour implorer sa protection en faveur de ses sœurs, le chef des rebelles envoya aussitôt une garde pour les protéger, puis il engagea vivement la supérieure à retenir toutes les religieuses en Egypte, afin d'y continuer leur œuvre de civilisation. Pourquoi, ajouta-t-il, vos compatriotes furent-ils, les Français sont mes amis !

Toutefois les événements contraignirent les religieuses d'Angers à revenir en France. Elles rentrèrent à Angers au nombre de trente dans le courant du mois d'août ; une douzaine restèrent à Marseille.

Impatientes de reprendre leurs travaux, celles de Marseille ont quitté de nouveau la France ; elles viennent d'arriver au Caire, sans ressources, mais comptant sur la Providence et sur les âmes charitables pour continuer leur œuvre civilisatrice.

Elles ont été reçues avec enthousiasme par les indigènes.

Mais ce qui désole le cœur de ces bonnes religieuses, c'est de lire partout sur les murs du Caire : Le soleil ne se couche jamais où flotte le pavillon anglais : La France n'est plus là !

Ainsi l'a voulu la République.

Tel est le résumé aussi fidèle que possible d'une intéressante brochure qui vient de paraître à la librairie Lachèse et Dolbeau.

Le volume porte un double titre :

LE BON PASTEUR D'ANGERS EN ÉGYPTÉ et L'ŒUVRE DES ÉCOLES EN ORIENT.

Nous souhaitons un véritable succès à ce livre écrit dans un but catholique et patriotique. En le lisant, les âmes de bien se convaincront de la nécessité de soutenir une œuvre aussi française.

Marché de Saumur du 25 Novembre

Blé nouveau (Ph.)	19 25	Huile de noix.	50	150
From. 1 <sup>er</sup> q. (Ph.)	19 25	Graine tréfle	50	—
From. (Ph.)	77	— lin.	70	—
Halle, moy. n <sup>o</sup>	18 87	— luzerne	50	—
Seigle.	75	10 80	Poln (dr. c.)	780
Orge.	65	11 75	—	70475
Avoine h. bar.	50	8 75	Pallie	780
Fèves.	75	15	Amandes	50
Pois Blancs	80	38	Cire jaune.	50
— rouges	80	30	Chanvres 1 <sup>re</sup>	190
Colza	65	—	qualité(52k.500)	43
Chenevis	50	—	—	39
Farine, culas	157	51	—	35

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1881.	1 <sup>re</sup> qualité	à	»
Id.	1881.	2 <sup>e</sup>	120 à
Ordin., env. de Saumur 1881.	1 <sup>re</sup>	110 à	»
Id.	1881.	2 <sup>e</sup>	à
Saint-Léger et environs 1881.	1 <sup>re</sup>	105 à	»
Id.	1881.	2 <sup>e</sup>	à
Le Puy-N.-D. et environs 1881.	1 <sup>re</sup>	105 à	»
Id.	1881.	2 <sup>e</sup>	100 à
LA Vienne, 1881.	1 <sup>re</sup>	80 à	85

ROUGE (2 hect. 30).

Souzaire et environs, 1881.	1 <sup>re</sup>	160 à	170
Id.	1881.	2 <sup>e</sup>	à
Champigny, 1881.	1 <sup>re</sup> qualité	170 à	200
Id.	1881.	2 <sup>e</sup>	à
Id.	1881.	3 <sup>e</sup>	à
Id.	1881.	4 <sup>e</sup>	à
Varrains, 1881.	1 <sup>re</sup>	150 à	165
Varrains, 1881.	2 <sup>e</sup>	à	»
Bourguell, 1881.	1 <sup>re</sup> qualité	165 à	170
Id.	1881.	2 <sup>e</sup>	à
Id.	1881.	3 <sup>e</sup>	à
Id.	1881.	4 <sup>e</sup>	à
Restigné 1881.	1 <sup>re</sup>	160 à	165
Id.	1881.	2 <sup>e</sup>	à
Chinon, 1881.	1 <sup>re</sup>	160 à	165
Id.	1881.	2 <sup>e</sup>	à
Id.	1881.	3 <sup>e</sup>	à
Id.	1881.	4 <sup>e</sup>	à

BIBLIOGRAPHIE

**MICHELET.** — Histoire de France et de la Révolution Française. 28 vol. in-8°, accompagnés de 200 gravures hors texte. Prix : 196 fr., payables 10 fr. par mois. Chaque ouvrage se vend séparément : l'*Histoire de France*, 133 fr. ; l'*Histoire de la Révolution Française*, 63 fr., payables 5 fr. par mois.

**Grand Atlas Départemental de la France, de l'Algérie et des Colonies.** 106 cartes colorées, texte contenant la matière de 10 volumes in-8°. Prix : 125 fr., payables 5 fr. par mois.

**Grand Atlas Universel de DUFOUR.** 40 cartes double in-folio, coloriées avec soin. 1 volume relié. Prix : 90 fr., payables 5 fr. par mois.

**Guerres de la Révolution et du premier Empire.** 15 volumes in-8°, contenant 166 cartes et plans gravés sur cuivre, avec un magnifique Atlas relié, contenant 72 planches in-folio, représentant les principales batailles. Prix : 100 fr., payables 5 fr. par mois.

**L'Art National, par H. Du Clézou.** Des origines à la Renaissance du xiii<sup>e</sup> siècle. 2 vol. illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix : 80 fr. ; relié 100 fr., payables 5 fr. par mois.

Librairie A. PILON (A. LE VASSEUR, successeur), 33, rue de Fleurus, Paris.

**L'ART NATIONAL, Etude sur l'histoire de l'art en France,** par H. DU CLÉZOU. — 2 volumes illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix, broché, 80 francs ; reliure artistique, 100 francs, payables 5 francs par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (20<sup>e</sup> ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX. Les demandes doivent être adressées à MM. Réjou et Cie, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris ; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

**EAUX-BONNES** Eau minérale naturelle contre: Rhumes, Catarrhes, Bronchites, etc. Asthme, Phthisie, rebelles à tout autre remède. Employée dans les Hôpitaux. — Dépôt toutes Pharmacies. Vente annuelle : Un million de bouteilles.

**LES ALMANACHS POUR 1883.**

L'Almanach est le livre de tous, celui que le paysan consulte à chaque instant pour savoir l'heure de la lune et le jour de la foire; le marin, pour connaître l'époque de la grande marée, l'ouvrier, pour lire des histoires; l'homme de loisir pour se délasser. Aussi, chaque année, ce petit livre se répand par millions d'exemplaires, qui se débitent aux vitrines des libraires, parfois même des cabarets, qui se colportent dans les foires, et se donnent en cadeau d'étrennes.

Il y a donc là un moyen de faire le bien que les hommes de principes et de foi ne doivent pas négliger; car les ennemis de l'Eglise se font de l'Almanach une arme funeste et meurtrière.

Parmi les Almanachs utiles, nous signalons avec confiance aux hommes de bien les *Almanachs du Laboureur, de l'Atelier, du Soldat, du Marin et du Coin du feu*, qui s'adressent à toutes les catégories de lecteurs, aux petites bourses comme aux grosses. Si, pour les répandre, nous avons l'énergie et l'ardeur des protestants, des libres-penseurs, des francs-maçons; si nous les vendons dans les

foires, chez les libraires; si nous les donnons à prix réduit, ou même gratuitement, il s'en place-rait bien vite un nombre considérable d'exem- plaires et le bien se ferait sur une vaste échelle.

Ces Almanachs se vendent à Paris, 6, rue Furs-temberg.

L'ATELIER. — LE LABOUREUR. — LE SOL- DAT. — LE MARIN, 25 cent. l'exemplaire, 35 cent. par la poste. — 1 fr. 80 c. la douzaine, 2 fr. 50 c. par la poste.

LE COIN DU FEU, 50 cent. l'exemplaire, 65 cent. par la poste. — 3 fr. 60 c. la douzaine 4 fr. 60 c. par la poste.

Le *Jeune Age Illustré*, journal des enfants, paraissant tous les samedis, sous la direction de M<sup>lle</sup> LERIDA-GEORROY.

Editeur: Victor PALMÉ, 77, rue des Saints- Pères, Paris.

Un an, 40 francs; 6 mois, 6 francs.

**LA GAZETTE D'ANJOU**, jour- nal artistique, littéraire, illustré (2<sup>e</sup> année), a repris sa publication à l'ouverture de la saison théâtrale.

Cette année, la *Gazette d'Anjou* publie les photographies des principaux artistes de la troupe.

Prix du numéro sans photographie, 15 centimes; avec photographie, 25 centimes.

**Appel aux Poètes.**

Un Concours poétique est ouvert à Fécamp (Seine-Inférieure).

Tous les Poètes peuvent y prendre part. Demander le programme à M. E. HE- ROUARD, 30, rue Sainte-Croix, à Fécamp (Seine-Inférieure).

**CHEMINS DE FER DE L'ETAT**  
Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. — matin.	10 h. 31 matin.	8 h. 45 matin.	11 h. 14 matin.	8 h. 08 soir.	9 h. 28 soir.
9 25 —					
10 15 —					
1 02 soir.	4 53 soir.				
5 35 —					
7 50 —	11 47 —				

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES A MONTREUIL		ARRIVÉES A SAUMUR	
5 h. 50 matin.	9 h. — matin.	3 50 soir.	5 50 soir.	11 30 soir.	
6 15 soir.		10 47 —			
12 45 —					

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

PAUL GODET, propriétaire-gérant

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 27 NOVEMBRE 1882.**

Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.		
Dernier cours.	Clôture préc.		Dernier cours.	Clôture préc.		Dernier cours.	Clôture préc.	
3 %	80 80	80 70	Nord	1935	1915	Obligations		
7 % amortissable	81	81 25	Orléans	1265	1268 75	Dép. de la Seine, emprunt 1857	245	240
4 1/2 %	109 30	109 30	Ouest	780	785	Bons de liquid. Ville de Paris	517	50 516
5 %	114 90	115 10	Compagnie parisienne du Gaz	1550	1545	Obligations communales 1879	439	435
Obligations du Trésor	509	509	Canal de Suez	2490	2500	Obligat. foncières 1879 3 %	431	432 50
Obligations du Trésor nouvelles	510	510	C. gen. Transatlantique	440	430	Est	368	373
Bons de liq. départementaux	526	526				Midi	369	369
Banque de France	5400	5400				Nord	372	372
Comptoir d'escompte	1008	1000				Orléans	376	374
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1370	1366				Ouest	370	370
Crédit de France	90	90				Paris-Lyon-Méditerranée	377	380
Crédit mobilier	420	420				Paris-Bourbonnais	369	368
Est	727	732 50				Canal de Suez	560	557
Paris-Lyon-Méditerranée	1600	1600						
Midi	1195	1195						

**GARE DE SAUMUR.**

**CHEMIN DE FER D'ORLEANS.**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — matin (s'arrête à la Poissonnière)	
8 — 56 — matin, omnibus-mixte.	
1 — 25 — soir.	
3 — 32 — — express.	
7 — 15 — — omnibus.	
10 — 36 — — (s'arrête à Angers).	

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.	
8 — 21 — — omnibus.	
9 — 37 — — express.	
12 — 48 — — soir, omnibus-mixte.	
4 — 44 — —	
10 — 24 — — express-poste.	

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Etude de M<sup>e</sup> CH. MILLEON, commis- saire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

**VENTE**

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES, Le mercredi 29 novembre 1882, à une heure après midi, A Saumur, rue Haute-Saint-Pierre, n° 35, au domicile de M. BARBEY.

**DES MEUBLES ET OBJETS MOBILIERS**

On vendra : Batterie de cuisine, vaisselle, verre d'eau, bouteilles vides; Bois de lits acajou et noyer, table de toilette acajou, fauteuil Voltaire, chaises garnies, commode, guéridon, armoire, table de nuit acajou dessus de marbre, machine à coudre; Table de salle à manger et buffet en chêne, chaises cannées en chêne, chaises en noyer et pendule; Lit de fer, sommiers, couvertures, matelas, traversins, oreillers, édredon, draps, linge de ménage, rideaux et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus cinq pour cent applicables aux frais. Le commissaire-priseur, (660) CH. MILLION.

Etude de M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur.

**COMMUNE DE LA BRÈILLE.**

**ADJUDICATION**

A Saumur, place de la Bilange, 27, Dimanche 3 décembre, à une heure, De 1 hectare 5 ares de terre, vigne et bois, en 3 pièces, Près le village des Baraudières, Appartenant à M. METAYER, de Saint-Lambert. (664)

**A VENDRE**

D'OCCASION Un joli panier-duc et une paire de harnais. S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**

UN EXCELLENT CHEVAL DE CHASSE S'attelant très bien. S'adresser à M. BACOT, rue d'Al- sace. (665)

**A VENDRE**

EN 3 LOTS, Sur soumissions cachetées, 905 PEUPLIERS 145 platanes ET 49 MARRONNIERS Plantés au long du chemin de fer d'Orléans à Nantes.

S'adresser, pour prendre connais- sance du cahier des charges: au bu- reau de M. l'ingénieur de la Compagnie d'Orléans (gare de Tours); aux chefs de section et de districts de Tours et Saumur. Les soumissions devront être adres- sées avant le 8 décembre à M. l'ingé- nieur de la Compagnie d'Orléans, à Tours. L'adjudication aura lieu le 9 dé- cembre, à 4 heures du soir.

**A LOUER**

PRÉSENTMENT Un JARDIN bien arboré AVEC MAISON D'HABITATION, Le tout d'une contenance de 1 hectare 40 ares environ, Situé à la Croix-Verte. Puits, bassin et manège, belle écurie et servitudes.

S'adresser à MM. GALLÉ et TER- RANIÉ-CHATEIGNER, propriétaires à Saumur. (681)

**CABINET D'AFFAIRES**

DE M. G. DOUSSAIN Syndic de faillites, 10, Rue des Basses-Perrières, à SAUMUR.

A partir du 15 novembre 1882.

Recouvrements de créances de toute nature. Renseignements commerciaux. Liquidations amiables et attermoi- nements. Représentation dans les faillites. Arbitrages et expertises de compa- rabilité. (632)

On demande un apprenti dé- corateur. S'adresser à M. Gustave VIGNEAU, 39, rue du Portail-Louis. (640)

UN MÉNAGE demande une place: le mari comme cocher, jardinier ou commissionnaire, la femme comme cuisinière ou bonne d'enfant. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un domestique âgé d'une trentaine d'années. S'adresser chez M. Louis DUVAU, négociant à Varrains. (626)

ON DESIRE trouver un homme pour cultiver à moitié un vaste jardin. S'adresser au bureau du journal.

**MALADIES DE POITRINE ET DE LA GORGE**

De tous les remèdes employés jus- qu'à ce jour pour guérir les maladies graves des poudrons et de la gorge, aucun n'a donné des résultats aussi certains et aussi constants que la FARINE MEXICAINE, del Dr Benito del Rio, de Mexico. Lorsque la guéri- son est encore humainement possible et que rien n'a réussi, on doit toujours avoir recours à la FARINE MEXICAINE. Cet aliment précieux FAIT DISPARAITRE promptement la diabète tuberculeuse et les granulations de la gorge, en redonnant au sang sa composition nor- male de santé. La FARINE MEXICAINE, DANS UN TEMPS RELATIVEMENT COURT, fait cicatriser les plaies des poudrons et les granulations de la gorge; c'est un fait qui ne peut plus être contesté aujourd'hui par personne, car plus de 100,000 MALADES GUÉRIS, ALOES SONT LE PLUS SOUVENT ON LES CROYAIT PERDUS PEUVENT CERTIFIER que la Farine Mexicaine est le seul remède traitement efficace pour guérir la PNEU- MIE TUBERCULEUSE, la LARYNGITE et la BRONCHITE chronique, le CATARRHE PULMONAIRE, les rhumes, l'épuisement prématuré et toutes les maladies de langueur. La FARINE MEXICAINE est un aliment tonique et digestif par ex- cellence, qui peut être employé avec avantage à la nourriture des jeunes enfants, des valétudinaires et des vieillards, auxquels ELLE REDONNE SANTÉ ET VIGUEUR. Se vend par boîtes de 1 kilog., 500 et 250 grammes, au prix de 7, 4, et 2 fr. 25, avec une brochure explica- tive sur sa composition, son mode d'emploi et d'action. Vente en gros: Chez le Dépositaire général, à Tarare, M. R. BARLEIN, pharmacien-chi- miste. Dépôt à Saumur chez M. GONDRAUD, épicer, rue d'Orléans. (443)

Médailles aux Expositions universelles de Lyon, 1876; Londres, 1862; Paris, 1855, 1867, 1878, etc.

**BANDAGES HERNIAIRES**

DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

Seul dépôt à Saumur, chez M<sup>re</sup> V. Lardeux, coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean.

Ces bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'in- clinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les haanches. M<sup>re</sup> V. LARDEUX a attaché à sa maison un homme de confiance, capable et expérimenté, qui se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.

PRIX MODÉRÉS.

**PORTRAITS d'après PHOTOGRAPHIE**

GRANDEUR NATURELLE, Ressemblance et inaltérabilité garanties.

50 fr. avec le passe-partout.

Visiter les portraits rue Courcouronnes, n° 1.

**FER BRAVAIS** (GOUTTES CONCENTRÉES)

Chlorose Anémie Pâles Couleurs APPAUVRISSEMENT DU SANG

Le prospectus détaillé accompagne chaque flacon et indique le mode d'emploi et les autres renseignements. Le flacon : 5 fr. — Le demi-flacon : 3 fr. 50

Dépôt à Saumur, dans la plupart des pharmacies.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

**SÉCURITÉ CONTRE LE VOL ET L'INCENDIE**

Coffres-Forts Incombustibles

Système BAUCHE, breveté S. G. D. G.

Diplôme d'honneur, 30 Médailles d'Or et d'Argent aux Expositions G. et H. BAUCHE, fournisseurs du Ministère des Finances, de la Guerre, de la Marine, des Compagnies de Chemins de fer et des grandes Administrations financières.

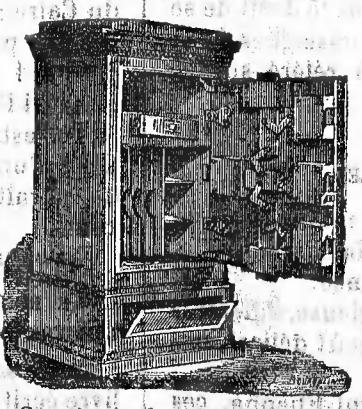
Plus de CENT COFFRES-FORTS restés dans des incendies violents ont rendu intacts les papiers précieux, valeurs, livres de commerce, etc., qu'ils contenaient. NOMBREUX CERTIFICATS.

PRIX DE 75 A 2,000 FRANCS

Manufacture à Reims, Rue Boullard, 18 et 20

Sur demande, envoi franco du Tarif-Album. — En vente chez M. BRARD, quincaillier à Saumur.

Certifié par l'imprimeur soussigné.



Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet. Hôtel-de-Ville de Saumur. 18